



DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre et d'exploiter les documents cadrant son activité salariée en emploi direct en vue de la gérer, de s'informer sur ses droits et ses obligations, ainsi que de mobiliser ses droits à la formation

PUBLIC CONCERNÉ

La formation s'adresse :

- Aux assistantes maternelles
- Aux professionnels de la petite enfance.
- Aux aides à domiciles.
- Accessible au public en situation de handicap.

DATES - HEURES - LIEU

- **Dates : nous contacter**
- **durée : 21 heures**
- **lieu : MFR Morre, possibilités de décentraliser**

FINANCEMENT

- Si vous êtes un(e) salarié(e) du particulier employeur, assistant(e) maternel(le) | Garde d'enfants | Assistant(e) de vie | Employé(e) familial), le coût pédagogique de la formation est directement pris en charge par l'Université Du Domicile.
- L'assistant maternel sera remboursé directement par IPERIA L'INSTITUT des salaires et/ou allocation de formation ainsi que des frais annexes éventuels selon les conditions notifiées sur le bulletin d'inscription.
- Dans les autres situations professionnelles la formation peut être prise en charge par votre employeur ou par pôle emploi. (20 euros de l'heure)
- groupe minimum de 7 , maximum 12 personnes pour avoir lieu

CONTENU DE LA FORMATION

- Le Code du travail et les notions de base de droit du travail.
- Le Code de l'action sociale et des familles.
- La convention collective en vigueur pour les SPE et pour les AM.
- Les obligations du salarié et celles du particulier employeur.
- Les emplois repères, la grille de classification et la rémunération.
- La lettre d'embauche, le contrat de travail et l'avenant au contrat de travail : rôles et composantes.
- Les dispositifs de déclaration ou de paiement et la mensualisation en année complète ou incomplète pour les AM.
- La période d'essai.
- La durée du travail, les absences, les congés et les jours fériés.
- La protection sociale et la retraite.
- La rupture du contrat de travail.
- Le classement et la conservation des documents professionnels.
- La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et les dispositifs de formation.

Méthodes pédagogiques

- Méthodes pédagogiques interactives :
 - études de cas, échanges d'expériences,
 - analyse des pratiques
 - Apports théoriques
- Démarche participative fondée sur
 - des apports théoriques visant à une compréhension des concepts et permettant une réflexion collective et individuelle des participants
 - L'échange à partir des représentations des participants
 - L'analyse et le retour sur les pratiques professionnelles à partir des situations vécues
- Supports pédagogiques
 - Supports papier avec remise de documents
 - Supports vidéos

CONTACT

Marie-Francoise RIOJA

marie-francoise.rioja@mfr.asso.fr

MAISON FAMILIALE RURALE MORRE

Établissement privé sous régime de l'État

11 rue des Planches - 25660 Morre (6 km de Besançon)

Tél : 03.81.81.33.14

mfr.morre@mfr.asso.fr

SIRET : 778 332 007 00013

Mise à le 05/06/2024

